# LILLE

### *Les accidents*

Hier vers midi 1[1/2], Léonard Issebart, 33 ans, demeurant rue Verly, 1, à Lambersart, déchargeur de bateaux pour le compte de M. Philippo, cabaretier, quai de l'Ouest, 39, étant chargé d'un panier de sable, fit un faux-pas et tomba d'une échelle dans le fond du bateau qu'il vidait.

Il reçut immédiatement les soins du docteur Laurent *qui constata une entorse au pied* gauche et quelques contusions aux jambes.

Issebart a été ensuite transporté à l'hôpital de la Charité.

— Charles Margo, 5 ans 1[1/2], rue de Bailleul, 33 est tombé de son lit en jouant. Dans sa chute, il s'est fracturé le poignet *et s'est fait une blessure* à la tête.

Il a été transporté à l'Hôpital de la Charité.

### *Une chute terrible*

Hier, vers onze heures et demie du matin, Joseph Haegeman, 16 ans, manœuvre, rue Saint-Vital, 21, à La Madeleine, travaillait sur la toiture de la maison, habitée par M. Poteau, au numéro 6 de la rue de la Halle, pour le compte de son patron, M. Horquin, maître-couvreur, rue du Pont-Neuf, 3.

Tout à coup, le malheureux perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide d'une hauteur de 9 mètres.

Il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Le malheureux jeune homme a le crâne fracturé. Son état paraît désespéré.

### *Escroquerie*

Il y a deux jours, Mlle L. T., 23 ans, modiste, se présentait chez M. Villette, tenant une mercerie, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons et se faisait délivrer au nom de son père, des marchandises pour une somme de 100 francs, avec l'intention de les vendre pour se procurer de l'argent et partir à Paris en compagnie de son amant. — Il est inutile de dire que le père de la jeune fille n'était pour rien dans cet achat.

Plainte ayant été portée, la police a arrêté la maîtresse et l'amant, un sieur Louis Dubois, 41 ans, vendeur aux halles de Paris, sans domicile fixe.

Les marchandises ont été retrouvées sur ce dernier.

### *Voleurs de jardins*

Nous n'avions pas eu à enregistrer depuis quelque temps, de vols commis au détriment des citadins qui louent des jardins à Fives et à St-Maurice.

La *douce quiétude* de ces jardiniers va être troublée si elle ne l'a pas encore été jusqu'aujourd'hui par la visite des voleurs de jardins.

En effet, depuis quelques jours, on nous signale de nombreuses déprédations commises par des maraudeurs qui enlèvent les instruments aratoires, légumes, fruits, fleurs. Les personnes lésées ont adressé une plainte au commissariat central qui a aussitôt pris les mesures nécessaires pour mettre fin à cet état de choses.

# LE NORD

## Un cadavre dans un hangar

### A LOMME

Il y a quelques jours, le domestique de M. Brisou, cultivateur, à Lomme, s'étant rendu pour son service, dans le magasin à la paille avait remarqué qu'une odeur désagréable s'en détachait. Il n'y avait cependant attaché aucune importance.

Or, mercredi matin, ayant besoin de quelques bottes de paille, il retourna au hangar et remua le tas. Il découvrait alors, le cadavre d'un homme en pleine décomposition.

Il prévint aussitôt son patron qui lui, informa de cette lugubre découverte, M. Jolivet, maire de Lomme, et le garde-champêtre. Ceux-ci se rendirent sur les lieux et firent visiter le cadavre par un médecin. L'inconnu était mort d'inanition.

On le mit dans un cercueil et hier soir, il a été enterré dans le cimetière de Lomme.

On ignore cependant encore l'identité du défunt.

### AVESNES

*Un joli monde* — Jeudi, vers 2 heures du matin le maréchal-des-logis chef, Priem, était requis pour aller à la maison de prostitution d'Avesnes, sise rue Bultot, lieu dit : « Les Rocs » où un meurtre venait, paraît-il, d'être commis ; ce sous-officier fit aussitôt prévenir M. Hattu, procureur de la République et M. Maroniez, juge d'instruction, qu'il escorta avec le gendarme Raout, sur les lieux présumés du crime, où ces magistrats se rendirent pour procéder à une enquête.

Voici ce qui était arrivé.

Mercredi soir, veille de l'anniversaire de la naissance du... directeur de cette maison, sa femme et ses pensionnaires, lui offrirent leurs souhaits, que la femme accompagnait d'un fume cigarettes en ambre et les odalisques d'un porte-monnaie et d'un étui à cigarettes.

Un souper plantureux, précédé de nombreux apéritifs et arrosé à flots par des vins de différents crus, que poussèrent de nombreuses bouteilles de champagne, —on se traite bien dans ce monde là termina la soirée; à la suite de ces libations tout ce joli monde était plus ou moins gris.

Tout à coup, à la suite d'une discussion un peu vive, l'une des odalisques, Olga, dite la Parisienne manifesta sa volonté de quitter la maison, la patronne l'accompagna jusqu'à la mairie, pour faire sa déclaration, mais, la porte étant fermée il était minuit 1[1/2] ; ces femmes se rendirent directement à la gare, où vinrent les retrouver bientôt le directeur et le reste de son personnel.

Vers une heure du matin, une nouvelle discussion, à la gare, au cours de laquelle Olga, reçut de son exploiteur, un violent coup de tête sous le menton, qui lui cassa une dent et la jeta dans le ruisseau, où elle fut piétinée par toute la bande : cette fille a été blessée à l'arcade sourcillière droite à l'oreille gauche et se plaint de douleurs internes (il paraît que l'exploiteur, aurait dit que si elle partait, il la f... lanquerait sur les rails et qu'il avait préparé un foulard pour la tenir).

A l'exception d'Olga, qui resta dans le quartier de la gare, les autres femmes et la matrone rentrèrent *à la maison, il pouvait à ce moment être* 1 h. 1[1/2].

Trouvant la porte d'entrée de la rue Bultot fermée, le directeur revint dans la rue du Pavillon, où existe une porte de dégagement : il enfonça l'un des panneaux par lequel il passa et furieux il entra dans le gynécée en disant des sottises à sa *femme ; comme celle-ci était fréquemment frappée* par lui avec la plus grande brutalité, qu'en plus elle est fort jalouse, et pour cause, d'une de ses anciennes pensionnaires, Virginie Leleu, dite Sarah, qui exerce sa... profession dans une maison analogue de Maubeuge, elle dirigea sur lui un révolver, croit-on, une carabine Flobert, dit-elle.

La balle atteignit l'homme à la joue droite, faisant une blessure en séton de quelques centimètres de longueur, n'intéressant que peu la mâchoire ; après un pansement opéré par M. le docteur Girard, le blessé a pu reprendre ses promenades.

L'héroïne de cette aventure dramatico-galante s'appelle Elisa Caplain, elle est âgée de 31 ans ; la victime, son mari, Arthur Marliez, 33 ans ; tous deux sont originaires de Saint-Quentin (Aisne).

La femme Marliez a été écrouée à la maison d'arrêt ; avant d'y entrer elle a manifesté le besoin de prendre un verre, elle est entrée au cabaret Goubet, près de la maison d'arrêt, où était Olga, et après lui avoir dit qu'elle ne lui en voulait pas elle lui a donné dix francs.

Une foule nombreuse a stationné toute la journée aux abords de la maison où le drame s'est accompli.

*D. H.* — On croit que la femme Marliez avait acheté un revolver coup de poing, calibre 6, il y a une quinzaine de jours, alors qu'elle avait été chercher son infidèle à Maubeuge, où il avait paraît-il, passé deux journées avec sa chère Sarah, qui aurait subi plusieurs condamnations pour vol.

La carabine Flobert a été saisie et déposée au greffe du tribunal pour servir de pièce à conviction.

Dès son arrivée à la maison d'arrêt, la femme Marliez a manifesté... le désir de manger un bon beefteack.

M. le Juge d'instruction a entendu de nombreux témoins, qui corroborent ce que nous disons.

***

La femme Marliez, s'est enfin décidée à avouer où elle cacha le révolver dont elle s'est servi hier vendredi ; vers six heures, M. Prieis, maréchal-des-logis-chef et un autre gendarme, l'ont accompagnée et retrouvé l'arme dans un tuyau servant au dégagement des eaux ménagères.

Selon toutes probabilités, ce fait, établissant la préméditation, la femme Marliez sera déférée à la cour d'assises.

## L'avortement d'Avesnes

Florentine Richez, la victime de Adèle Riffe, la *faiseuse d'anges*, est morte mercredi à 11 heures 1[1/2] du soir, au domicile de ses parents, Grande Rue, impasse Baré, à Avesnes, après de longs jours de cruelles souffrances. Elle a toujours maintenu ses déclarations premières et affirmé qu'elle était victime des agissements de la femme Riffe.

Le bruit a couru que celle-ci voulait se laisser mourir de faim; il n'en est rien, au contraire elle mange beaucoup et prend à la cantine de la prison tout ce que permet le règlement; la femme Riffe persiste à nier sa participation au crime qui lui est reproché.

Hier jeudi, à 4 heures après-midi, la civière de l'hospice est venue chercher le cadavre de Florentine Richez pour le porter à l'hospice, où M. le docteur Girard, médecin légiste, a *pratiqué l'autopsie en présence des autorités* judiciaires; l'heure tardive où elle a été terminée, nous empêche d'en donner le résultat.

M. Girard a constaté que les manœuvres exercées sur la fille Richez étaient *complètement inutiles.*

Il est probable que la faiseuse d'anges sera déférée au tribunal correctionnel d'Avesnes, inculpée *d'avoir donné la mort sans intention de la donner.*

Il est à espérer que cette mégère sera enfin punie comme elle le mérite, sa vie, n'étant qu'un long tissu de faits déplorables.

### DUNKERQUE

## L'affaire Tremblié

*(Nouveaux détails)*

Nous avons dit que le retour de Farbos à la Plata, s'était effectué par *l'Orénoque*. *C'est ce qui résulte de la déposition de l'apprenti menuisier qui avait appris l'arrivée de* Farbos par un ami qu'il était allé voir à bord du vapeur.

Le navire était parti le 20 mars de Bordeaux et il devait arriver à Buenos-Ayres le 15 avril, si la quarantaine qu'il a subie à Montévidéo ne l'avait pas retardé.

Or, la *Prenza* a signalé que les débris humains ont été trouvés le 21 avril à 11 h. 1[1/2] du soir.

*L'Orénoque* est arrivé le 20 courant. Précisément ce jour là, Tremblié n'a pas paru chez son logeur ; il n'y est même rentré que le 22. Il a donc été absent pendant la journée du 20 la nuit du 20 au 21 et la journée du 21 ; ce n'est que dans la journée du 22 qu'il a reparu à son domicile, coïncidence vraiment étrange si Tremblié n'est pas coupable.

Le lit qu'il a emporté pour mettre dans la chambre qu'il disait avoir louée dans le centre de la ville pour plus de facilité pour ses affaires, a été emménagé le 10 rue Congalo.

Maintenant, s'il restait encore un doute sur l'identité du cadavre de Farbos, les dernières *découvertes faites à cet égard le dissipent* complètement.

Lors de son voyage à Dunkerque, Mme Farbos demanda si, sur le cadavre, on n'avait pas trouvé trace d'une blessure à la cuisse droite, son mari ayant été blessé à cet endroit en descendant une pièce de vin. Or, en effet, un examen plus complet a fait découvrir sur le cadavre, les traces d'une blessure semblable.

Bien plus, dans une lettre que Mme Farbos vient d'adresser à M. Mine pour le remercier des prévenances qu'il eut pour elle pendant son séjour à Dunkerque et le prier aussi de remercier pour elle MM. M.... et D... qui ont su concilier leurs devoirs de reporters avec la cruelle situation dans laquelle elle se trouvait, dans cette lettre Mme Farbos donne un renseignement nouveau, qui ajoute encore une preuve de plus.

« Mon mari, écrit-elle, avait emporté pour faire le voyage, *un petit carré de plumes* recouvert d'une toile *d'indienne rayée ;* ces objets, ajoute-t-elle se trouvent peut-être dans les bagages de Tremblié. »

*La pauvre dame ne sait pas que la plume* a servi à étancher le sang pendant le dépeçage du corps, et que la toile a enveloppé la tête.

Maintenant, quelques nouvelles de Tremblié.

Ainsi que nous l'avons dit, l'auteur présumé du crime de Buenos-Ayres est très affaissé, il semble tout hébété ; joue-t-il la comédie ou est-il vraiment accablé sous le poids de l'accusation et peut-être... des remords ?

Il parle à peine, mange peu, et le jour cherche à dormir. Il s'allonge sur son lit et prend la précaution de se mettre son mouchoir sur les yeux, comme s'il voulait éviter la clarté du jour.

## *Escroquerie à Bergues*

*Un sieur X..., que l'on dit être un chef d'escadron*, mis à la retraite depuis peu de temps, s'est présenté à Bergues, chez M. Beckelinck-Leuliette, fabricant de toile, et lui a escroqué 500 fr. dans les circonstances suivantes :

Prétendant avoir un achat très important à faire, il déclara à M. Beckelinck qu'il lui manquait 500 fr.

Le négociant, confiant, lui avança la somme contre un billet qui fut protesté à l'échéance.

Depuis lors, X... n'a plus reparu, et il a quitté Aire, sa dernière garnison d'où il venait, sans laisser d'adresse.

Pour capter la confiance de M. Beckelinck, il a fait valoir sa haute situation dans l'armée, sa décoration et sa famille, une des plus honorables de France, dont plusieurs membres occupent une belle situation.

Il s'est dit aussi antiquaire à la recherche d'objets d'art.

Ajoutons que X... s'était présenté chez M. Beckelinck avec l'appui du nom d'une personne très honorable de Bergues, qui questionnée à ce sujet, a déclaré qu'elle ne connaît X... que de nom, parce que son fils avait servi comme maréchal de logis dans l'escadron que commandait l'escroc.

La gendarmerie recherche activement ce dernier.

### *TERRIBLE ACCIDENT*

### dans un atelier de construction mécanique

### A BOURBOURG-CAMPAGNE

Hier matin, le jeune Emile Courquin, âgé de 17 ans, mécanicien, était occupé à limer une grosse barre de fer à l'aide d'une meule Emeri, quand soudain ayant actionné le mouvement avec trop de rapidité, la meule éclata le malheureux jeune homme reçut plusieurs éclats dont l'un l'atteignit sous le menton et lui fracassa la machoire ; d'autres lui brisèrent plusieurs côtes et lui firent de graves contusions au ventre.

Son état inspire de vives inquiétudes.

**Mardyck.** — *Une grave affaire de viol.* — Jeudi soir une jeune couturière, Jeanne Pannekoucke, âgée de 16 ans, rentrant chez elle après son travail, a rencontré dans les Dunes Jules Malfaisan, 21 ans, journalier; celui-ci l'a empoignée puis terrassée et s'est livrée sur elle aux derniers outrages.

Cet individu a été arrêté et conduit vendredi à la maison d'arrêt de Dunkerque.

# PAS-DE-CALAIS

### ARRAS

*L'écolier voyageur.* — Jeudi, vers dix heures, le jeune G... craignant d'être réprimandé par ses parents, au lieu de rentrer chez lui en revenant de classe, quitta la ville et s'en alla faire l'école buissonnière en marchant droit devant lui au petit bonheur.

Le soir il n'était pas rentré chez lui.

On devine le désespoir des parents et la nuit d'angoisse qu'ils passèrent.

Ce matin heureusement, une dépêche de la grand'mère de l'enfant les prévenait que celui-ci venait d'arriver à Lillers, d'où on allait le renvoyer.

L'enfant avait fait ses 40 kilomètres en une étape.

A dix ans et demie, cela nous promet un rude marcheur.

### BÉTHUNE

**Lens** — La police recherche activement la nommée Dépret Henriette, de Roubaix qui a pris la fuite, emportant une somme de quarante francs et une voiture d'une valeur de cent trente francs appartenant à M. Clotaire Cuvelier, marchand ambulant de passage à Lens.

— Pour coups et blessures à sa femme Rosalie Lecointe, procès-verbal a été dressé contre le nommé Aimé Darras, dit Mahon, tueur à l'abattoir.

— La Compagnie des tramways de Lens à Liévin compte mettre en vigueur le premier juillet prochain, un horaire permettant la correspondance sur Lille, Arras et Béthune avec les trains de la Compagnie du Nord.

Des affiches renseignant à ce sujet les voyageurs seront apposées en temps opportun.

— Les lensois ont eu le plaisir d'entendre et d'applaudir jeudi soir l'excellente musique de l'école d'artillerie de Douai, de passage à Lens accompagnant le 2e régiment qui va prendre part aux écoles de tir à Calais.

Le concert donné, de cinq à six heures du soir sur le kiosque de la place de la République, a été charmant.

Citons parmi les morceaux les plus applaudis une fantaisie sur la Fille du Régiment et un fragment de Mascarade de Lacome. Une grande justesse, nuances, énergie, ensemble bien fondu, attaques nettes et franches, telles sont les qualités de cette excellente harmonie que dirige avec autant de talent que de modestie M. Bruyère, sous-chef.

L'exécution des morceaux inscrits au programme a été parfaite et l'on reconnait aisément à la pureté du style et à la richesse de l'orchestration, la main du maître qui en a la direction et qu'une indisposition passagère retient à Douai : nous avons nommé M. Chaulier, le distingué chef de cette phalange artistique.

### SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Dix conseillers municipaux de St-Pol, MM. Polart, Delahousse, Edmond, Lebel, Godart et Lefebvre, viennent d'adresser leur démission à M. le sous-préfet de cette ville.

Ils invoquent leur dissentiment dans la majorité du Conseil sur la question d'achat de l'ancien magasin aux tabacs, pour y transférer le collège communal.

### SAINT-OMER

**Arques.** — Des procès-verbaux ont été dressés par la gendarmerie contre :

Le nommé [illegible] pour blessures faites au jeune Pon[illegible] et le sieur Baudens, pour voies de fait exercés sur le nommé Roussel.

Les nommées Tailleux Angèle et Danvers Marie, ont été prises en contravention pour injure et scandale.

**Campagne-lez-Wardrecques.** — Deux individus restés inconnus se sont rués sur le sieur Decroix, chef cantonnier qui voulait le chasser de la voie du chemin de fer où ils s'étaient introduits.

# TRIBUNAUX

## *Tribunal Correctionnel de Lille*

*Audience du 22 juin 1894*

Présidence de M. Martin, vice-président. Ministère public : M. Deticker.

LILLE

**Vols de savons** — Le jeune Depauwe, âgé de 18 ans, cartonnier, employé à la savonnerie Gaubert que M. Decressonnière exploite maintenant, avait donné à de jeunes enfants travaillant dans la même maison, le conseil de voler des savons. Pour les écouler, ces enfants les vendraient, toujours sur le conseil de Depauwe, à la nommée Pétronille Vermeesen, mère de Depauwe.

M. Decressonnière s'aperçut des vols.

On fit une enquête et l'on retrouva au domicile de cette femme 370 pains de savon qui y étaient restés. La receleuse avait filé.

Aujourd'hui elle ne comparait pas.

Par défaut, le tribunal la condamne à six mois de prison. Depauwe est condamné à 15 jours de la même peine pour avoir donné les instructions nécessaires aux enfants pour voler et profiter de leurs vols.

Les enfants Meyer Emile, 15 ans, imprimeur, Montevy Edouard, 15 ans, presseur, Mercier Eugène, 14 ans, doreur, sont acquittés comme ayant agi sans discernement et remis à leurs parents.

ROUBAIX

**Vol.** — Marie Robelle, 18 ans, journalier à Vaux-sous-Laon, était au service de M. Louis Romey, propriétaire de la baraque « à la plus petite fille du monde » depuis le mois de janvier.

Le 15 avril dernier, pendant que son patron était installé sur le champ de foire de Roubaix, elle prenait la fuite après avoir fracturé une armoire et y avoir enlevé 370 fr. en or dans un étui, 5 pièces de 5 fr., 12 fr. de sous et 25 fr.

Elle prétend aujourd'hui que son patron ne l'avait pas payée depuis le mois de janvier, c'est-à-dire depuis qu'elle était à son service.

Comme ce n'est pas une raison pour s'approprier l'argent d'un débiteur, le tribunal condamne pour vol Marie Robelle à deux mois de prison.

**Banqueroute.** — Arthur Pollet, ancien commerçant déclaré en faillite ne tenait pas de livres. Il s'est donc vu poursuivi pour banqueroute.

Les renseignements que donne sur lui le syndic sont bons ; il a eu des malheurs de famille qui ont amené sa ruine. C'est de plus un travailleur. Aussi le tribunal se montre indulgent et le condamne à 25 francs d'amende

**Pour outrages, port d'arme prohibée et ivresse.** — Louis Impens, 18 ans, tisserand, qui passe pour un mauvais sujet, a été condamné à 15 jours de prison à cette audience.

WATTRELOS

**Fraude.** — Pour importation d'allumettes et de poivre, Sohnrey Charles, 64 ans, Journez Jules, 45 ans, tous deux journaliers, arrêtés au sentier Ségard sur Wattrelos, sont condamnés chacun à 2 de prison et solidairement à 500 fr. d'amende.

TOURCOING

**Outrages à un agent de la force publique.** — Le 18 juin vers dix heures du soir, un agent fut prévenu qu'une femme Ruschaert pour se soustraire aux violences de son mari qui la bat journellement voulait se jeter dans le canal.

L'agent empêcha cette femme de mettre à exécution son projet de suicide et la ramena chez elle.

Le mari à la vue de sa femme et de l'agent entra en fureur et traita ce dernier de « crapaud, vaurien, fainéant, » ce qui lui vaut 15 jours de prison.

**Vol.** — Le 18 juin dernier Angèle Deltour, 20 ans, *bobineuse qui était entrée depuis 3 jours au* service de Mme Delannoy, cabaretière, rue du Caire a soustrait à cette dame, un caraco et un jupon d'une valeur de 3 fr. Elle craignait, dit-elle, de n'être pas payée de ses gages.

Le tribunal la condamne à 35 francs d'amende et vu son âge et ses bons antécédents lui accorde le *bénéfice de la loi Bérenger.*

SAINGHIN

**Délit de chasse.** — Le 6 avril vers midi, le garde de M. Schoutmann vit Henri [illegible] se promener sur les terres dont il a la surveillance. Il le suivit et arrivé à la ferme Lemesre le vit sortir de sa poche des lacets.

50 fr. d'amende par défaut à Dartois qui ne comparait pas.

COMINES

**Ivresse en récidive.** — Edouard Villé, 30 ans, qui s'enivre comme un portefaix et qui a pour ce motif et quelques autres encore été condamné plusieurs fois, se voit infliger aujourd'hui pour ivresse en récidive correctionnelle 10 jours de prison et 25 fr. d'amende.

En outre, le tribunal le déclare déchu pendant deux ans des droits de la puissance paternelle.

WERVICQ-NORD

**Dégradation d'un monument public.** — Le 7 mai, le jeune Jean Geersert, 14 ans, a été surpris par le garde en train de dégrader les nochères et le toit de l'église, sur lequel il était monté.

Après une verte admonition de M. le président qui recommande *à son père de le surveiller* activement désormais, le jeune Geersert est acquitté comme ayant agi sans discernement et remis à ses parents.

LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES

**Vol.** — Par défaut, César-Augustin Salingue, 22 ans, journalier, en fuite maintenant, est condamné à 6 mois de prison.

Etant au service de M. Bodin en 1893, il profitait du moment où Mlle Bodin allait chercher des légumes au jardin pour commettre des vols de numéraire au préjudice de son patron.

Des témoins ont entendu sa maîtresse lui crier un jour en pleine rue : « Vas chercher les 130 fr. que tu as volés et partagés avec X... Vas faire croire que l'argent que tu as provient de la fraude ».

De plus après le départ de Salingue de chez lui M. Bodin qui a une grande fortune s'est aperçu en janvier qu'on lui avait volé 2000 fr.

Le 1er est condamné à 20 jours de prison, le 2e, à 6 jours de la même peine.

LOMME

**Coups.** — Sur le chemin de Lomme, à Roubaix Adolphe Finne, 17 ans, marchand de chiffons a arrêté vers 5 heures du soir le mercredi 30 mai M. Pouleville marchand de fruits. « Voilà le fainéant *de marchand de cérises de Roubaix, dit-il,* tu ne mangeras pas toutes ses cérises. »

CHÉRENG

**Vol et bris de clôture.** — Charles Delannoy, 38 ans, et Florimond Bonte, tous deux tisseurs à Hersin, ont volé des salades au préjudice de M. Bailly, préposé des douanes et de plus il lui ont brisé des crochets et du fil de fer formant clôture de son champs.

M. Pouleville le menaçant de la police. Finne se jeta sur lui et avec le manche d'un crochet de pique le frappa sur la tempe.

Le marchand de fruits tomba et pendant qu'il était à terre, Finne lui porta de nombreux coups sur les bras et les jambes.

10 jours de prison à Finne, mais avec bénéfice du sursis.

***

### AUTRES CONDAMNATIONS

Pour bris de cloture, ivresse, Estienne Jules, 19 ans, ouvrier de filature à Linselles, récolte 6 jours de prison.

Pour vagabondage, 6 jours de prison à Alphonsine Gossart, 21 ans, mouleuse — Pour coups, un mois de prison à Arthur Catteau, 27 ans, journalier à Wambrechies.

Ségard Alfred, de Mouveaux, qui prenait des oiseaux au piège, le 22 mai dernier, comparait sous l'inculpation de délit de chasse. Il n'a que 12 ans. Le tribunal l'acquitte comme ayant agi sans discernement et le remet à ses parents.

Me COURANT.

## *Conseil de guerre de Lille*

*Séance du 22 Juin*

Delecluse Julien, jeune soldat de la classe de 1891 du recrutement de Lille. Insoumission, six mois de prison. — B... Emile, soldat au 20e dragons, refus d'obéissance à un ordre de son supérieur, *un an de prison.* — *Cleenewerck Théophile,* soldat au 73e régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix, 3 ans de prison. — Lekens Gustave, soldat au 8e régiment d'infanterie abandon de son poste étant de garde. — Favereau Pierre, soldat détenu à la prison militaire de Lille outrages par paroles, gestes et menaces envers deux de *ses supérieurs à l'occasion du service,* cinq ans de travaux publics.

**Photographie Elkan**

*74, rue Pellart, 74, ROUBAIX*

**Premières COMMUNIONS**

**12** portraits pour **5** francs, avec une belle carte album comme prime. Portraits de luxe **10** francs la douzaine, donnant droit à un superbe portrait peint à l'huile sur bois.

Renommé pour photographies d'enfants par procédé extra-rapide.

Groupes de familles et de sociétés.

Reproduction d'anciens portraits.

Grands portraits au charbon 25 0[1/0] meilleur marché que partout ailleurs.

La maison achète et vend d'occasion, les appareils photographiques.

**POUR DÉVELOPPER LEURS FORCES** les dames, les enfants et les personnes anémiées devraient consommer quotidiennement et régulièrement (*pur ou avec de l'eau*) l'excellent *VIN* de

**BANYULS-TRILLES**

justement recommandé par les célébrités médicales en raison de ses propriétés toniques et fortifiantes

**Dans tous les Cafés, les bons Estaminets**

et chez les Entrepositaires

*Exiger l'étiquette sur la bouteille.*

**GRANDE LIQUIDATION**

**pour cause de départ**

*DU MAGASIN DE LINGERIE*

**AU PETIT PARIS**

**14, Grande-Rue, 14**

**ROUBAIX**

près la Grande-Place

**VENTE de toutes les MARCHANDISES**

*à 30 o[1/o] au-dessous du prix de facture*

18j.au17jt.6869

**KERMESSES DU 24 JUIN**

*Arrondissement de Lille.* — St-Etienne, Mons-en-Barœul, Marquette, Templeuve, Mons-en-Pévèle.

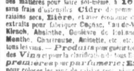


**Trésor des Ménages,**

60 pages contenant plus de 500 Recettes et Prix courant des matières pour faire soi-même, à **10** centimes le litre et sans frais d'ustensiles **Cidre** de pommes sèches, **Vin** de raisins secs, **Bière**, et avec économie de 50 0/0, essences et extraits pour fabriquer Cognac, Eau-de-Vie de Marc, Rhum, Kirsch, Absinthe, Genièvre de Hollande, Bitter, Raspail, Menthe, Chartreuse, Anisette, etc., etc. **Bouquets** pour tous les vins. — *Produits pour guérir toutes les maladies des Vins* et pour la clarification de tous liquides ; *Matières premières pour parfumerie* ; **Extrait de Fruits** pour colorer les vins de raisins sec, piquettes, etc ; *Désinfectant pour futailles ; Parfums pour tabac* à priser et à fumer et autres utilités de ménage. — **AVIS** à toute personne qui désirerait faire un essai de *liqueur Chartreuse* ou toutes autres, nous adresserons *franco* par poste, à titre d'échantillon, un flacon pour en faire 2 litres, avec deux jolies étiquettes pour coller sur les bouteilles, et le livre de 60 pages, le tout contre **75** *centimes en timbres-poste.* Ecrire **C. BRIATTE & Cie**, Chimiste à Prémont (Aisne).

# TRIBUNE PUBLIQUE

## A propos de la fourniture des eaux

Nous recevons copie de la lettre suivante adressée par MM. Albert, Eugène et Alfred Motte, manufacturiers, à M. le Maire de Roubaix :

Monsieur le Maire,

Je porte, une fois de plus à votre connaissance, que nos établissements de teinture se trouvent depuis ce matin sans l'eau nécessaire à une marche courante. Convenez qu'il est pitoyable de constater que nous ne sommes secondés en rien par les Administrations communales de Roubaix et de Tourcoing, qui s'endorment dans une sécurité de monopole et négligent les conseils des intéressés et des Chambres de commerce.

Je n'apporterais pas cette amertume si cette question n'était pas pour nous depuis trois ans notre plus gros souci.

Croyez, etc.

P. Motte-Meillassoux frères et Motte-Bourgeois.

Signé : Eugène Motte.

## PETITE CORRESPONDANCE

*Un lecteur assidu B. S.* Oui, les parents peuvent encore exiger 3 mois de soumission ; les frais incombent aux enfants.

*A. T.* Non. Il peut être rappelé au service actif sur une plainte déposée par sa mère à l'autorité militaire.

## CONVOCATIONS

*Cœcilia Roubaisienne.* — Répétition générale, samedi 23 juin 1894, à 9 heures du soir. Communications très importantes.

*Club des Méli-Mélo.* — Excursion au Mont de l'Enclu. — Le Comité rappelle à MM. les membres honoraires et actifs, que le départ en voiture, pour l'excursion au Mont de l'Enclu, aura lieu du local, demain matin, dimanche à 6 heures et demie précises. L'insigne est de rigueur.

N. B. Le présent avis tiendra lieu de convocation personnelle.

### Etat-civil de Roubaix

Du 22 Juin

**Naissances** — Marie Crombez, rue Molière 34 — Edouard Fouvez, rue de Tourcoing 131 bis — Fernand Hasbroucq, rue Beaurewaert, fort Desprez 15 — Auguste Delecluse, rue de l'Alma 44 — François Andnaert, rue Soubise c. St Pierre 4 — Maria Sturbeaux et Rachel Sapin, Hôtel-Dieu — Lucien Detecourt, rue Longues-Haies 260 — Léon Willeg, rue du Tilleul c. Vancraeynest 2 — Zélia Henno, rue Traversière.

**Décès.** — Gabrielle Lefebvre, 25 ans, rue Lannoy 145 — Catherine Platinck, 2 mois, rue Carigny 11 c. Lallemand — Lapin, présentée sans vie, Hôtel-Dieu — Henri Vanrumbeke, 7 mois, rue de Tourcoing 117 — Hélène Eggermont, 1 mois, rue Longues-Haies 200 — Clémence Lerouge, 38 ans, rue St-Louis c. Lebrun 1 — Victorine Franchomme, 50 ans, rue Malplaquet 8.

### Etat-civil de Tourcoing

Du 22 Juin

**Naissances.** — Marguerite Terryn, rue de la Ferme — Fernand Créton, Epinette — Esther Vermassen rue Delhaye — Maria Bertier, rue Saint-Roch.

**Décès.** — Pierre Desmettre, 26 ans, employé rue du Tilleul — Joséphine Dancoisne, 60 ans, rue Neuve-de-Roubaix.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 juin 1894.

Bourse plus calme, mais ferme. Les cours des rentes sont soutenus par les achats du comptant qui s'écarte quelque peu en ce moment des valeurs de chemins de fer.

Le 3 0[1/0] est à 100.45.

Le 3 1[1/2] 0[1/0] finit à 107.20.

La Rente Italienne se maintient à 79.30.

Les Sociétés de Crédit n'éprouvent pas de variations.

Le Crédit Foncier reste bien tenu à 961.25. Les transactions sont toujours actives sur les obligations à lots, dont quelques-unes ont atteint le pair.

Le Comptoir National d'Escompte se présente en fermeté à 505.

La Société Générale vaut 456.50.

Le Crédit Lyonnais se négocie à 738.75.

La conversion des obligations de la Banque de Crédit Foncier de Russie a été bien accueillie en Bourse. Cette faveur témoigne de la clairvoyance du public et s'explique par les avantages que présentera le nouveau titre au point de vue de la sécurité du placement, de la fixité du revenu, de *l'affranchissement de l'impôt et surtout de l'augmentation* immédiate du capital et de la marge de plus-value qui lui est réservée.

L'action de la Compagnie d'Exploitation des Chemins Orientaux se négocie à 5?7.

L'action Bonnard-Bidault se cote 143.75

L'obligation des Chemins de fer Economiques est à 415.

## BOURSE DE LILLE

du 22 juin 1894.

EMPRUNTS (VILLES ET DÉPARTEMENTS)

Département du Nord 1870 (obl. 100), 107.50

FORGES ET HAUTS-FOURNEAUX

Denain et Anzin (a. 500 t. p.), p., 390.

CHARBONNAGES (Actions)

Bruay (a. 500 t. p.). 13.300 — Carvin (a. 500 t. p.) 1.250. — *Drocourt* (a. 1000 t. p.) 1 à 1800, 5700 — Drocourt (a. 1080 t. p.) 1801 à 3500. — Lens, coupure de cent, 24030.

**BONS PANAMA**

**LOTS du CONGO**

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

**J. BULTÉ**

**Comptoir de Change**

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

*ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables*

**Exécution rapide** de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

*Achat et Vente d'Actions de Charbonnages*

## BOURSE DE BRUXELLES

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Emp. 3 1[1/2] s. I. | 102 50 | Brux. lib. 1886. | 108 50 |
| — sér. II. | 102 60 | Non libéré 1886. | — — |
| — sér. III. | 102 45 | Ostende à pr... | — — |
| — 3. | 102 — | — 1877 4. | 116 25 |
| — 2 1[1/2]. | 97 55 | — 1885 3. | 99 — |
| Annuités 4 1[1/2]. | — — | Tournai 1874... | 53 25 |
| — 4. | — — | — 1886 3 1[1/2]. | 103 — |
| — 3. | 100 35 | Gand 1868. | 112 50 |
| Cr. com. 4 1[1/2]. | 118 — | — 1880. | 106 — |
| — 4. | 115 — | — 1883. | 103 25 |
| — 3. | 100 25 | Liège 1853. | 99 75 |
| — 3 p. 1861. | 121 25 | — 1860. | 129 — |
| — 3 p. 1868. | 105 — | — 1868. | 104 25 |
| Anvers 1887 lib. | 106 50 | — 1874. | 106 75 |
| Anv. libéré 1887. | — — | — 1879. | 104 50 |

**A. PAJOT & CH. LEFEBVRE**

**Comptoir de Change**

FONDÉ EN 1879

**Siège Social :**

*LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis*

**Succursales :**

ROUBAIX, 6, rue de la Gare. | LILLE-WAZEMMES, Rue Gambetta, 1 ter.

**Ordres de Bourse**

Exécutés aux bourses de Bruxelles, Amsterdam, etc., aux conditions les plus réduites **Titres** contre **Espèces**

**Opérations à Forfait**

Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation courante **Titres** contre **Espèces**.

**Coupons**

Paiement des coupons et titres remboursables présentation, sans classement ni bordereau à **toute époque avant l'échéance**, moyennant commission variant selon la durée de l'escompte.

**Transferts — Conversions — Souscriptions Charbonnages.**

**PLUS DE CHAUVES !**

**Ni de CHEVEUX GRIS**

*Arrêt immédiat de la chute par la*

**POMMADE [illegible] LECHAUX**

Pommade hygiénique, régénératrice [illegible]

*Milliers de Certificats et Attestations.*

Le pot franco par la poste, 4 fr. ; 6 pots franco, 21 fr.

[illegible] LECHAUX, Ph[illegible]-Chie, rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôt à Lille : parfumerie Salle, rue de Paris, 53 ; Roubaix : Pessien, parfumeur ; Tourcoing : Bruneau, pharmacien ; Maubeuge : Huart, pharmacien ; Valenciennes : Sabin-Boulet, pharmacien ; Béthune : Leclercq, parfumeur.

**A LA MAISON DE CONFIANCE**

*Horlogerie* A. BARTHET, [illegible]

**REMONTOIRS** [illegible] **REMONTOIRS**

Hommes & Dames — 25 francs — GARANTIS

Métal ....... 8 fr. — Tout argent ..... 15 fr. — Hommes & Dames — GARANTIS

MONTRES depuis 5 fr. CHAINES, RÉVEILS, BIJOUX

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

**PILULES STANDAERT**

le meilleur

**DÉPURATIF du SANG**

*Le Dépuratif le moins coûteux.*

PRIX : **1 FR. 50** LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)

Les **PILULES STANDAERT** font disparaître à jamais les **IMPURETÉS DU SANG.**

Les **PILULES STANDAERT** sont un remède infaillible contre la **CONSTIPATION**, la **MIGRAINE**, le **MANQUE** d'**APPÉTIT**, les **MAUVAISES DIGESTIONS**, les **AIGREURS**, **LOURDEURS DE TÊTE**, etc.

Phie A. ROUSSEAU, 54, Rue de Rome, Paris.

DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LE NORD :

Phie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.

Tourcoing : Dépôt chez M. BRUNEAU, pharmacien.

*ETRENNES 1894*

**A. LE VASSEUR & Cie, Éditeurs**

33, Rue de Fleurus, PARIS.

**ALEXANDRE DUMAS — Les TROIS MOUSQUETAIRES**

Édition de GRAND LUXE

*Illustrée de 250 dessins de Maurice LELOIR*

DEUX MAGNIFIQUES VOLUMES IN-8° COLOMBIER

*Brochés : 50 fr. — Reliés amateur : 70 fr.*

**PAYABLES 5 fr. par MOIS**

Anvers, 22 juin.

**Peignées allemandes de la Plata**

Avril 442 1[1/2] ; mai 000 1[1/2] ; juin 420 1[1/2] ; juillet 420 1[1/2] ; août 417 1[1/2] ; septembre 417 1[1/2] ; octobre 420 1[1/2] ; novembre 422 1[1/2] ; décembre 425 1[1/2] ; janvier 427 1[1/2] ; février 430 1[1/2] ; mars 432 1[1/2] ; avril 435 1[1/2] ; mai 000 1[1/2].

Ventes 380,000 kilos.

*Contrat B*

**Peignées françaises de la Plata**

En disponible, il a été traité 10 balles de la Plata en suint et — balles Australie.

## Bourse commerciale de Paris

**Farines : 12 marques.**

| | Ouv. | Clôt. | | Ouv. | Clôt. |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant.. | 41 05 | 41 30 | Juil.-A... | 41 95 | 41 95 |
| Juill...... | 41 30 | 41 90 | 4 dern. .. | 41 75 | 41 65 |

Marque [illegible] 46 —

**Blés**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant.. | 19 40 | 19 35 | Juil.-A... | 19 40 | 19 35 |
| Juill...... | 19 60 | 19 40 | 4 dern. .. | 19 55 | 19 50 |

**Seigle**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant.. | 13 90 | 13 75 | Juil.-A... | 13 20 | 13 25 |
| Juill...... | 13 50 | 13 50 | 4 dern... | 13 25 | 13 25 |

| Huile de Colza | | | Huile de Lin | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant.. | 45 50 | 45 75 | Courant.. | 48 50 | 48 25 |
| Juill...... | 45 75 | 45 75 | Juill...... | 48 25 | 48 25 |
| Juil.-A... | 45 75 | 46 — | Juil.-A... | 48 25 | 47 25 |
| 4 derniers | 46 75 | 46 75 | 4 derniers | 46 75 | 46 75 |

**Sucres blancs**

| | | |
|---|---|---|
| Courant.............. | 32 50 | 32 62 |
| Juill.................... | 32 50 | 32 75 |
| Juillet-Août.......... | 32 62 | 32 87 |
| 4 d'octobre............ | 31 12 | 31 12 |
| Roux 88°.............. | — — | 31 50 |

Raffiné...... 105 — »» —

**Alcools**

| | | |
|---|---|---|
| Courant.............. | 32 75 | 33 — |
| Juill.................... | 33 50 | 33 50 |
| Juillet-Août.......... | 33 75 | 34 — |
| 4 derniers............ | 34 25 | 34 25 |
| Disponible............ | 32 75 | — — |

## BOURSE DE PARIS

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 o/o comptant. | 100 40 | Suez. | 292 50 |
| 3 o/o à terme. | 100 45 | Fives-Lille. | 565 — |
| 3 o/o au compt. | 100 45 | Lille-Béthune. | 453 — |
| 3 1/2 Am. comp. | 107 10 | Picardie-Flandr. | 457 — |
| 4 1/2 83 terme. | 107 20 | Bons de la Presse | 10 50 |
| *Ville de Paris.* | | Panama action. | — — |
| Oblig. 1855-1860. | 578 25 | — 3o/o obl. | 24 — |
| 1865 4 o/o | 550 25 | — 4o/o obl. | 25 50 |
| 1869 3 o/o. | 431 — | — 5o/o obl. | 34 25 |
| 1871 3 o/o | 421 50 | — 6o/o obl. | 39 50 |
| Id. quarts 3 o/o | 109 75 | Suez actions. | 2865 — |
| 1875 4 o/o. | 547 50 | — délégations | — — |
| 1876 4 o/o | 548 — | — part fond. | 1183 — |
| 1886 3 o/o | 419 50 | — Soc. civile. | 1975 — |
| Id. quarts | 107 — | Gaz de Paris. | 1075 — |
| Id. 292 fr. p. | 414 50 | Omnib. Paris | 1016 — |
| 1894 r. 400 fr. | 375 25 | Russe 1880 | 99 75 |
| Id. 1/4 r. 100 | 95 — | — 1889 | 100 85 |
| Ville de Lille 1860 | 115 — | — 4 o/o cons | 101 40 |
| Id. 1893 | 505 — | Egypte unifiée | 102 95 |
| Marseille 77, 3o/o | 412 — | Extér. Espagne | 65 50 |
| Dette Tunisienne | — — | 4 o/o Hongrois | 99 20 |
| Banq. de France | 3970 — | 5 o/o Italien | 79 20 |
| Banq. Escompte | 6 50 | Portugais 3 o/o | 23 70 |
| Banque de Paris | 665 — | 4 o/o Turc | 24 65 |
| Compt. d'Escom. | 508 50 | Banq. p. Autrich | 580 — |
| Crédit Foncier | 966 — | Banq. Ottomane. | 637 — |
| Dynamite cent. | 485 — | Autrichien | 702 50 |
| 500 fr. 4 o/o. | 482 50 | Lombard | 217 — |
| 10mes 4 o/o | — — | Nord Espagne | 100 — |
| 500 fr. 3 o/o. | — — | Sarragosse | 145 — |
| 10mes 3 o/o | — — | Portugais (act.) | 50 — |
| 500 fr. 18 84 o/o | — — | Hellénique 1881. | 160 — |
| Fonc. 1877 3 o/o | 399 75 | C. fer Lyon 3 o/o | — — |
| Comm. 1879 3 o/o | 495 — | — Médit. 3o/o | 459 — |
| Fonc. 1879 3 o/o | 491 50 | — P.-L.-M. anc. | 459 25 |
| Comm. 1880 3 o/o | 493 — | — nou. | 455 55 |
| Fonc. 1883 3 o/o | 443 50 | — Midoc. | [illegible] |
| Fonc. 1885 3 o/o | 4?0 — | — Midi | 4?1 — |
| Crédit Algér. | 582 — | — Orléans 3 o/o | — — |
| Crédit Lyonnais. | 785 — | — [illegible] | 453 — |
| Crédit Mobilier. | 60 — | — Lyon 3 o/o | [illegible] |
| Société Générale. | 456 50 | — Midi 3 o/o | 4?5 — |
| Est | 927 — | Bons 100 au Por. | 54 50 |
| Lyon | 1350 — | Algériens port. | 40 25 |
| Midi | 1095 — | Russe 1889 | 10? — |
| Nord | 1815 — | 3 o/o am. terme | 10? 65 |
| Orléans | 1432 — | Cie Transatlant. | 217 — |
| Ouest | 1080 — | Consolidés angl. | — — |

Imprimerie de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Le Gérant : E. DUGARDIN.